Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20261026-2026_101-DE

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 26 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents	Mesdames Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Francia JAFFRAIN, Noëlle LAUNAY, Maryline NIVET, Karine MACE, Mélanie FRELAUT, Laura BLEVIN, Valérie TRAISSAC, Lydie LETEXIER, Amandine HARNAY Messieurs Richard HAAS, Guillaume HAMON, Eric TOULGOAT, Jean-Yves HINAULT, Cécil MOUTON, Danick PICHOT, Yannick CHAPELAIN, Sébastien BOUL, Régis BEELDENS, Erwan MOISAN, Georges RIOU, Mathieu CHARLES, César LUCAS, Yann HAMON, Julien BALADI, Philippe BOUCHARD
Absents excusés	Madame Maéva VENIN (pouvoir donné à Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI)
Secrétaire de séance	Madame Sylvie GUIGNARD
Secrétaire auxiliaire	Monsieur Benjamin PASCOU, Directeur Général des Services

Rapport n° 2026-101 — **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL EN QUALITE DE REFERENT AU COMITE AGRICULTURE DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION**

Rapporteur : Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Saint-Brieuc Armor Agglomération nous invite à désigner un élu référent pour participer aux Comités Agriculture, instance permettant, d'une part, de donner un avis consultatif sur les demandes de subvention en lien avec l'agriculture et, d'autre part, de travailler sur des sujets de fond tels que la transmission par exemple.

Le rôle du référent agriculture/alimentation consiste à faire le lien entre les orientations de Saint-Brieuc Armor Agglomération et les acteurs locaux du monde agricole.
Ses missions principales sont les suivantes :

- Lien de proximité : aller à la rencontre des agriculteurs du territoire (notamment via les communes) pour échanger sur leurs besoins, les difficultés du secteur (charges, normes), ou les projets d'installation et de transmission ;

- Suivi de la transmission : faciliter la relève des exploitations, en particulier face au vieillissement des chefs d'exploitation, et informer sur les dispositifs d'accompagnement locaux (comme ceux menés avec des partenaires tels qu'Agriculture paysanne 22) ;

- Déclinaison du Projet Alimentaire Territorial (PAT) : contribuer à la mise en œuvre locale des actions liées à une agriculture durable et à l'approvisionnement des cantines scolaires (produits bio, loi EGalim, groupements d'achats) ;

- Coordination et relais : relayer les informations entre le comité/vice-présidence en charge de l'agriculture de l'Agglomération (piloté par l'exécutif communautaire, ex. Pascal Prido) et les conseils municipaux.

A noter que le prochain Comité Agriculture aura lieu le 13 novembre et sera dédié à l'instruction des demandes de subvention.

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20261026-2026_101-DE

Aussi, **je vous propose** :

- de désigner Monsieur Jean-Yves HINAULT,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

Le présent rapport ne soulevant ni observation, ni avis contraire, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Valérie TRAISSAC, Lydie LETEXIER, Philippe BOUCHARD, Yann HAMON, Julien BALADI, Amandine HARNAY).

Pour extrait conforme,
Langueux, le 27 octobre 2026

Le Maire,

Richard HAAS

COMMUNE DE LANGUEUX
22360

La Secrétaire de séance,

Sylvie GUIGNARD